

Chômage : bientôt moins de droits pour les plus de 55 ans ?

Grégoire Hernandez

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie a annoncé sur France Info réduire la durée d'indemnisation chômage des plus de 55 ans sur celle des autres demandeurs d'emploi.

Chômage : une volonté d'atteindre le plein emploi

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a déclaré sur [France Info](#) son intention de réduire la durée d'indemnisation des chômeurs de plus de 55 ans. Actuellement, cette catégorie bénéficie de 27 mois d'indemnisation, contre 18 mois pour les autres. Le Maire critique cette différence comme une forme d'hypocrisie, suggérant qu'elle encourage une retraite anticipée non officielle pour les seniors.

Le Maire justifie sa proposition par le besoin d'équité et de valorisation des seniors dans le marché du travail. Il souligne que, sauf en cas de problèmes physiques ou de métiers pénibles, les seniors ont autant à offrir que les plus jeunes. Cette mesure s'inscrit dans un objectif plus large du gouvernement : atteindre un taux de chômage de 5% qui signifie le plein emploi, ce niveau inédit n'a plus été atteint depuis un demi-siècle. [Le taux de chômage du troisième trimestre 2023 avoisine les 7 %.](#)

Les syndicats opposés à la mesure de Bruno Le Maire

Pour les seniors, cette réforme signifierait une pression supplémentaire pour retrouver un emploi plus rapidement. Cela pourrait également les inciter à se former davantage et à s'adapter aux exigences changeantes du marché du travail. D'un autre côté, cela pourrait augmenter les difficultés pour ceux qui peinent déjà à se faire embaucher en raison de leur âge. Cette proposition pourrait dynamiser le marché du travail en encourageant l'embauche de seniors, souvent perçus comme moins attractifs par les employeurs. Elle pourrait aussi stimuler les initiatives de formation continue et de reconversion professionnelle pour les seniors, les aidant à rester compétitifs.

Cependant, les syndicats sont opposés à cette mesure du Ministre de l'Économie. « *Le gouvernement a déjà réduit de 25 % les droits des seniors. Il n'est pas question de les durcir davantage* », déplorait Eric Courpotin, de la CFTC sur [Ouest France](#). L'ancien candidat des primaires de la droite et du centre en 2017 a déclaré dans *La Tribune* le 19 novembre 2023 « *Je souhaite que les syndicats et le patronat puissent s'entendre, dans les mois à venir, pour mettre fin à des dispositifs d'indemnisation du chômage qui nourrissent les départs anticipés, voire les licenciements, et contribuent au chômage des seniors* »